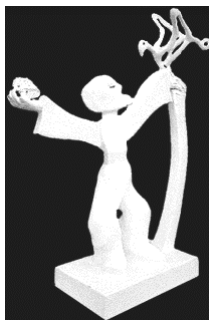


Groupe de recherche
“FAIRE LA PAIX” :
DU CRIME DE MASSE AU PEACEBUILDING
Une approche trans-disciplinaire



Lechuza “La recherche de la paix”

Compte-rendu de la réunion du 10 janvier 2002

Bourreaux / Victimes :
trajectoires individuelles, reconversions, réparations...
Réflexion trans-disciplinaire générale

Contacts :
CERI (Sciences Po.)
56, rue Jacob - 75006 Paris - France
fax : + 33 (0) 1.58.71.70.90 (attention B. Pouligny)
E-mail : pouligny@ceri-sciences-po.org
jsemelin@magic.fr
<http://www.ceri-sciences-po.org/>



SCIENCES PO

Boureaux / Victimes :

Réflexion trans-disciplinaire générale

Intervention de Françoise Sironi, maître de conférences en psychologie clinique à l'Université Paris VIII et psychologue au Centre George Devreux (Centre universitaire d'aide psychologique)

Voir F. Sironi, Boureaux et victimes. Psychologie de la torture, Paris : Odile Jacob, 1994.

Françoise fait brièvement part de son parcours de psychologue et psychothérapeute. Sa thèse de doctorat, dirigée par Tobie Nathan, portait sur la prise en charge de personnes victimes de tortures. Elle s'est particulièrement intéressée au lien direct existant entre les conséquences psychologiques de la torture et les méthodes utilisées. Ceci lui a permis de mettre en place une approche psychothérapique spécifique des victimes de torture basée sur la lutte contre l'influence intériorisée du tortionnaire, influence toujours agissante des années après avoir subi la torture. Elle s'occupe de victimes de tortures, de génocides et de violences politiques depuis plus de dix ans, d'abord à l'AVRE (Association pour les victimes de la répression en exil), puis au Centre Primo Levi (Centre de soins pour victimes de torture) dont elle est une des fondatrices. Elle est actuellement clinicienne et chercheur au Centre Georges Devereux (Centre universitaire d'aide psychologique aux personnes culturellement, socialement, politiquement et sexuellement marginalisées, Université Paris 8). Enfin, elle a également contribué à l'ouverture à Perm (Russie), d'un centre de réhabilitation pour les vétérans russes de la guerre d'Afghanistan (1979-1989) revenus invalides ou traumatisés psychiques de guerre.

Deux questions sont centrales dans son parcours de clinicienne et de chercheur :

- 1. L'articulation entre l'histoire singulière et l'histoire collective.** Il est impossible de travailler de façon classique en psychothérapie avec les personnes traversées par l'histoire collective, parce que l'origine de leur souffrance psychique ne se situe pas dans la petite enfance mais dans l'intentionnalité destructrice d'un tiers. Il faut alors analyser comment, au niveau singulier, peuvent se rejouer des éléments de l'histoire collective.
- 2. Comment construire la paix ? Le passage du monde de la guerre au monde de la paix n'est pas ritualisé. Il est très peu pensé et, en tout cas, il n'est pas accompagné.** Il y a des traités de paix signés sur le papier. Mais la guerre ne peut pas s'arrêter dans les têtes, surtout quand il s'agit de « sales guerres », de guerres qui doivent être oubliées, de guerres perdues.

Françoise qualifie sa pratique psychologique engagée d'approche psycho-historique et psycho-politique. Cette approche tient compte des paramètres historiques et politiques qui interviennent directement et quasi exclusivement dans la souffrance psychologique de populations traversées par les absurdités de l'histoire collective.

▪ **Les trajectoires individuelles des tortionnaires**

« On ne naît pas tortionnaire, on le devient », explique Françoise Sironi. Dire que c'est la personnalité antérieure du bourreau qui est en cause, c'est faire le jeu des systèmes tortionnaires. Ceux-ci ont un réel intérêt à laisser dire que certains individus avaient des prédispositions, qu'ils étaient sadiques, et donc incontrôlables.

Il y a un **processus de fabrication du bourreau**. Pour le comprendre, Françoise s'est basée sur le travail psychothérapeutique qu'elle mène avec des patients traumatisés par la torture et les violences politiques. L'intention du bourreau est logée au cœur des symptômes du patient. Françoise s'est également basée sur l'analyse de documents de formation aux méthodes d'interrogatoires. Elle décrit notamment les leçons de « Psychologie du Mal » contenues dans un manuel d'interrogatoire de la CIA destiné à former les unités spéciales d'un pays asiatique.

Françoise a repéré trois techniques de formation de bourreaux (mais il y en a certainement encore d'autres ... ses investigations sont en cours) :

i) **La fabrication de bourreaux par l'utilisation de techniques traumatiques**

On peut notamment se référer au film « Le fils de ton voisin » (dans lequel des tortionnaires racontent leur formation ; il s'agit d'appelés à l'époque de la dictature des Colonels en Grèce). Il existe des étapes dans la formation ; on peut parler de **fabrication initiatique, en action et par l'action**. La formation est proposée à des personnes très pauvres, éloignées de leur famille, sans travail ni ressources (la formation est rémunérée). Elle dure en principe trois mois.

1^{ère} étape : valorisation de l'identité initiale (3 semaines). En groupe de quinze jeunes recrues, on valorise la bravoure, la force, le courage et on construit délibérément une image fortement idéalisable des instructeurs, ciblant, par une identification en miroir, un début de construction d'identité totalement hétérogène à la personne. Les contacts avec les familles sont interdits. Il n'y a aucun contenu idéologique à la formation.

2^{ème} étape : déconstruction de l'identité initiale (3 semaines). Brusque changement : on produit de la frayeur, de l'imprévisibilité. Aucun acte n'est prévisible et la plupart des actes n'ont pas de sens (comme creuser un trou puis le reboucher). On fabrique un véritable traumatisme du non-sens. Pendant cette étape, très peu de personnes quittaient la formation. C'est à cela que l'on repère l'utilisation d'un procédé basé sur la double contrainte. On construit délibérément une situation de choix impossible. La figure de la lâcheté (envers de la médaille de l'idéal du Moi construit de façon intensive lors de la phase précédente) est centrale: « Si je quitte l'instruction je suis un lâche : aux yeux de ceux qui sont « dedans » pour être parti, et aux yeux de ceux qui sont « dehors » pour y être resté si longtemps, pour ne pas avoir su dire « non » aux premiers signes de la double contrainte.

3^{ème} étape : construction de l'identité finale (3 semaines). Retour des actes de force et de bravoure. Cette fois, apparaît un contenu idéologique. On dit aux hommes qu'ils sont au-dessus des lois en même temps qu'on les affine à un nouveau groupe d'appartenance. A la fin de l'initiation, on leur remet les insignes de leur unité spéciale. Puis ils sortent dans la ville et démontrent qu'ils sont au-dessus des lois (ils brûlent des feux rouges, ils boivent...). Quand ils rentrent, la première chose qu'on leur demande de faire, de mettre en acte, c'est de torturer quelqu'un. « Alors là, on y va! » disait un ancien tortionnaire dans « Le fils de ton voisin ».

ii) Les techniques d'acculturation violentes et massives

Comment rendre compte qu'un très grand nombre de personnes soit capable, en un laps de temps très court, de se mobiliser pour massacrer son frère ou le voisin? Françoise émet l'hypothèse que **ce sont des personnes qui ont connu une histoire collective violente, traversée de génocides, de massacres et/ou d'acculturation rapide qui peuvent devenir des machines à tuer**. La terre des Amériques est baignée du sang des morts. Les populations indiennes autochtones ont toutes été massacrées ou, plus récemment, placées dans un processus auto-destructif par l'usage très étendu et massif de l'alcool. Des pays où règnent des dictateurs sanguinaires, ont été soumis à une modernisation très rapide, provoquant un grand contraste avec la culture d'origine. Ce sont des situations de danger potentiel. Les contextes violents et massifs d'acculturation totale où les communautés sont soumises à des modernisations rapides, à des changements massifs, peuvent être à l'origine de situations de violences collectives extrêmes

Exemples :

- L'intention des Khmers Rouges au Cambodge était de fabriquer un « homme nouveau ». Françoise rapporte le cas d'une femme qu'elle a suivi en psychothérapie et qui signait, dans sa souffrance, les conséquences psychologiques désastreuses d'une telle fabrication : ses proches devenaient ses ennemis les plus redoutés. Son fils, son mari étaient quotidiennement couverts d'invectives, tant était grande la frayeur de cette femme dont la raison n'est pas sortie indemne de cette métamorphose contrainte pour tendre vers « l'homme nouveau ». Par contre ses voisins les plus distants géographiquement ou culturellement n'étaient absolument pas vécus comme menaçants pour elle.
- Les enfants-soldats au Sierra Leone et au Mozambique : il s'agissait d'une fabrication par désaffiliation violente avec leur groupe « naturel », comme par exemple le groupe familial. Pour ce faire, on leur demandait de tuer leurs parents. Cet acte mettait définitivement au ban du reste de la famille. La seule possibilité d'affiliation c'était avec le groupe militaire. Les enfants, dont certains n'étaient même pas âgés de dix ans, étaient totalement dépendants de ces groupes. Ils étaient devenus orphelins et on leur offrait une « famille » de substitution.

iii) **La fabrication par l'action**

Il s'agit de mécanismes psychologiques qui se mettent en place lors des situations de combat. La logique sous-jacente est constamment mise en acte : « Sois tu me tues, sois je te tues ». L'inaction n'est pas envisageable. Cette disposition psychique vaut également en temps de paix. C'est ce dont témoigne un ancien légionnaire. On développe ainsi une pensée technique, une pensée stratégique, radicalement opposée à une pensée analytique et réflexive.

▪ **Les représentations que le bourreau a de la victime**

L'autre est considéré comme un « non-humain », « ein Stück » comme disaient les nazis. La relation bourreau-victime est une relation d'influence, totalement a-symétrique. L'assujettissement est constamment mis en actes : humiliations, invectives animalières, mise en esclavage sexuel...

Ceux qui ont pensé le système construisent délibérément, et ce à l'insu des protagonistes, un mécanisme fonctionnel pour déshumaniser : celui de la dés empathie. Les contenus idéologiques et l'information orientée vont asseoir la coupure de la projection et l'impossibilité de se considérer encore en interaction avec celui que l'on torture.

Quand la construction de la dés empathie n'est pas probante, quand elle a échoué, quand elle s'interrompt, apparaissent des pathologies traumatiques du côté de ceux qui mettent en acte la violence.

▪ **Le devenir des personnes qui ont été tortionnaires**

On retrouve des symptômes similaires du côté des victimes et des bourreaux. Il est indispensable de traiter les victimes mais également ceux qui ont participé à des actes de tortures et de guerre. A défaut, ce sont des bombes à retardement qui dorment au cœur des sociétés civiles, des sociétés en paix. Les situations de guerres et de violences fabriquent des personnes potentiellement violentes. Les violences conjugales, les conflits avec l'entourage familial, amical, professionnel, les troubles psychosomatiques, le recours massif à l'alcool et aux toxiques (haschich chez les anciens combattants russes en Afghanistan) sont récurrents. Voici encore un fait qui met en évidence l'impact majeur de l'Histoire collective sur l'histoire singulière.

Comment revient-on de ce genre de situations ? Françoise fait référence aux vétérans russes d'Afghanistan. Il y a trois cas de figure :

- Certains se sont engagés dans la mafia russe en tant que tueurs à gages, ou en tant que volontaires en Tchétchénie. L'appétence traumatophilique est totalement fonctionnelle. Ils sont devenus des machines de guerre.
- D'autres se sont provisoirement retirés, loin de tout, loin du monde, pour tâcher de se fondre dans la masse, et oublier. Ce sont eux qui peuvent développer,

tardivement ou immédiatement après le retour de guerre des symptômes traumatiques.

- Enfin, il y a ceux pour qui l'expérience de guerre ou de violence extrême a fonctionné comme une contrainte à la métamorphose. A leur retour d'Afghanistan, certains vétérans de guerre allaient spontanément se retirer dans la taïga, auprès de Babouchkas, de guérisseuses traditionnelles, qui les « lavaient » avec des plantes, des décoctions, des prières. D'autres ont fait un retour vers la spiritualité, en développant un intérêt pour l'occulte, les choses cachées ; d'autres encore sont devenus instructeurs, professeurs, instituteurs, animateurs, bénévoles auprès de jeunes avec l'idée de transmettre une culture de paix et de non-violence.

Marquer le passage entre le monde de la guerre et celui de la paix par des rituels, un monument, des commémorations est une nécessité pour ceux qui ont participé à des actions violentes, surtout lorsqu'il s'agit de guerres perdues. A défaut, le sournois mécanisme de la vengeance s'installera et fera le lit de guerres futures.

Intervention d'Yves Ternon, historien

Pour ma part, je conduis depuis trente cinq ans des recherches sur deux systèmes criminels : le national-socialisme d'abord, puis le Comité Union et Progrès, les Jeunes-Turcs. J'ai cherché à étendre ma compétence à d'autres systèmes qui ont engendré d'autres meurtres de masse : le communisme soviétique, les Khmers Rouges, la Yougoslavie de Milosevic, le Hutu Power au Rwanda, mais mon niveau de connaissance n'est pas le même. Dans ce travail, je me place en historien et mon travail consiste à m'informer, à vérifier, ordonner, interpréter et commenter. Rien de plus, à ceci près que je ne suis pas neutre, pas plus que ne l'est un policier ou un juge qui enquête sur un meurtre. Je suis ouvertement du côté des victimes et je traque, vivants ou morts, des assassins, par delà leur présence physique, dans leur mémoire. C'est aussi pourquoi je conduis mes recherches dans le camp du bourreau, pour le comprendre, pour expliquer son comportement, mais en avocat de la victime. Le dossier que je rédigerai au terme de cette enquête sera objectif, rigoureux, sans omission, mais, si le crime est prouvé au-delà d'un doute raisonnable, ce sera un acte d'accusation.

Venons-en maintenant au sujet que vous m'avez demandé de traiter : celui de la relation bourreau-victime. Je l'aborderai dans le cadre des génocides du XX^e siècle. Cette relation n'est pas celle du tortionnaire et du torturé, un face-à-face qu'explore la psychanalyse dans ses multiples paramètres, mais celle de deux ensembles dont l'un détruit et dont l'autre subit, sans pouvoir réagir, tant les rapports de force sont inégaux, une relation aux composantes innombrables, dissociées en temps et en lieux, où les contacts entre le bourreau et sa victime sont furtifs, voire inexistantes. Dans cette situation extrême et plurielle du crime de masse, certains paramètres sont constants. Il est donc possible d'affiner la compréhension du phénomène en dissociant la problématique du crime de masse et en examinant des événements différents à partir d'un de ces paramètres : l'intentionnalité malveillante du bourreau ; l'identité du criminel et sa place dans sa société ; la négation du meurtre ; la parole du survivant ; l'innocence des victimes etc. Dans mon livre, L'innocence des victimes, j'ai

choisi d'aborder ce thème de l'innocence dans cinq systèmes criminels du XX^e siècle, qu'ils aient à l'évidence perpétré un génocide ou que la nature de l'infraction puisse être discutée : le génocide arménien (1915-1916), la famine provoquée en Ukraine (1932-1933), la politique criminelle des nazis avec les trois meurtres de masse majeurs que sont de 1940 à 1945 le massacre des aliénés, le génocide des Juifs et celui des Tsiganes, les crimes des Khmers Rouges (1975-1979), le génocide des Tutsi du Rwanda (1994). A chaque temps du processus – conception, maturation, décision, élaboration, passage à l'acte, exécution et déni – j'examine les similitudes et les différences au regard de l'innocence des victimes, le mot innocence étant perçu dans son ambivalence : à la fois absence de culpabilité et innocuité. Aujourd'hui, pour une clarté d'exposé, je rassemblerai ces temps et je traiterai de trois crimes qui sont, sans discussion possible, des génocides, des crimes qui se situent au début, au milieu et à la fin du siècle et dont furent victimes trois groupes différents : **les Arméniens de l'Empire ottoman, les Juifs d'Europe et les Tutsi du Rwanda**. Mon propos est de démontrer que **le pivot de l'argumentation en défense du bourreau est la mise en cause de l'innocence de la victime, accusée d'être à la fois dangereuse et coupable**. Voici donc trois cas extrêmes qui rentrent dans le cadre le plus restrictif du génocide. **Dans ces trois cas, le criminel réclame, avant même d'avoir conçu son acte, l'innocence de sa future victime. C'est parce qu'il est convaincu et de la menace qu'elle représente et de sa culpabilité qu'il amorce puis déroule le processus.**

1. Le génocide arménien

Au départ, une communauté, un groupe à la fois ethnique, religieux et national, inclus dans un ensemble : l'Empire ottoman. Il y occupe une place définie : des sujets de second plan, mais incorporés dans le tissu social. Au XIX^e siècle, des ébranlements : montée des nationalismes, faiblesse de l'État, demande de réformes, internationalisation par ouverture d'une question arménienne au sein de la question d'Orient. Le groupe est perçu par l'État comme ayant rompu son contrat : pour la Sublime Porte, les Arméniens sont des révolutionnaires ; ils sont coupables et dangereux ; premiers massacres. Au début du XX^e siècle, changement de régime : une constitution, un parlement, des partis ; montée d'une idéologie nationale turque, conquérante, exclusive. Cette idéologie donne à ceux qui s'en parent le droit de tuer pour préserver, pour accomplir la mission qui leur incombe. La victime est toute désignée, par la géopolitique, par l'histoire. La Guerre mondiale radicalise la situation. Elle offre une opportunité d'atteindre le but fixé et elle radicalise l'action. La défaite, l'humiliation renforcent la détermination : elle exige un bouc émissaire. La victime désignée est mise en accusation : elle est à la fois coupable et dangereuse. Faute d'un complot on le fabriquera. La décision est prise à ce moment (février 1915). Le génocide commence avec le début d'exécution d'un programme préétabli, d'un plan concerté. C'est un processus organisé. La preuve de l'intention criminelle – toujours indirecte tant le secret est préservé – est apportée par le déroulement simultané en des lieux multiples de séquences identiques. Les victimes sont éliminées, sans obstacle venu de la population, le consensus étant renforcé par la diffusion de la légende de la trahison et la prescription du djihad. Désarmées, rendues inoffensives par des sélections multiples, les victimes sont mises à mort au nom de la nation, de la religion, par cupidité seule, pour régler de vieux comptes : c'est selon. En quinze mois, l'objectif est atteint : il n'y a plus de victimes à tuer, rien que des rescapés. La question est réglée.

Cependant il faut préserver l'acquis et il est considérable : un territoire, des biens saisis. Le thème de l'innocence de la victime revient alors en discussion. **Le bourreau ne peut pas dire qu'il ne s'est rien passé. Pour se disculper il nie l'intention criminelle.** Il n'a fait que déplacer une population et le transfert a été catastrophique : épidémies, attaque de brigands, le froid, les difficultés de ravitaillement ; mais c'est, dit-il, le lot commun des guerres. Depuis le début du processus la version turque officielle repose sur la culpabilité des victimes. Elle tient en trois mots : révolte, répression, bavures. A travers le siècle et aujourd'hui encore l'acte de génocide est nié par l'Etat, contre toute évidence, avec les arguments les plus absurdes allant jusqu'à l'inversion du sens : ce sont les Arméniens qui ont perpétré un génocide contre les Turcs. Si les victimes étaient réellement innocentes, la défense s'écroulerait. **Le travail de l'accusation consiste en une reconstitution des séquences et une redistribution des responsabilités réelles : une victime innocente, un bourreau coupable.**

2. Le génocide des Juifs

Dans le cas précédent, on pouvait isoler, à l'origine, une menace réelle créée par la future victime : un risque d'autonomie, voire d'indépendance arménienne ; et une culpabilité réelle : des actions révolutionnaires menées contre l'ancien régime, en collaboration partielle d'ailleurs avec les révolutionnaires ottomans. Cette menace et cette culpabilité ne justifiaient pas le crime, mais elles expliquaient l'amorçage du processus. Les Juifs allemands, puisque ce sont eux qui entrent les premiers dans le cycle de la répression, ne constituent pas une menace ; ils n'ont commis aucune faute. Menace comme culpabilité sont des constructions, des fictions idéologiques. Avec le national-socialisme on pénètre dans un univers de rationalité dans l'irrationnel, où l'obsession est portée à incandescence. La conception biologique de la race est le caractère spécifique du nazisme. La future victime est donc, au début du processus d'exclusion, seulement détachée du corps social, celui-ci devant être l'unique objet d'amour. Ce racisme biologique est à la fois une idée force et l'instrument de conquête du corps social. Deux opérations sont donc menées parallèlement, sans qu'une intention destructrice se transforme en action – elle est seulement formulée – : la discrimination du groupe victime sur le double thème de la culpabilité (le complot, les Protocoles des Sages de Sion) et de la menace (la souillure raciale) ; le matraquage des esprits à la recherche d'un consensus, d'une prise de conscience du primat de la race nordique. La répartition se fait automatiquement, génétiquement, entre futures victimes et futurs bourreaux, sans possibilité réelle de rentrer dans une catégorie neutre. **La victime est ainsi progressivement située en dehors : en dehors de la société allemande d'abord, puis en dehors de l'humanité. Il faut du temps pour obtenir l'adhésion spontanée d'une population à l'idée que la victime est dangereuse et coupable, mais le processus est irréversible : plus le groupe devient victime, plus il représente un danger et démontre sa culpabilité.**

Une fois encore, la guerre précipite la décision. L'intention n'apparaît que lorsque la guerre devient totale, une lutte à mort, sans merci. L'État est-il réellement faible ou perçu comme en danger immédiat lorsque la décision est prise ? La question se pose, mais la réponse penche vers une conscience de faiblesse. En tous cas, la guerre totale radicalise les moyens. Le but, clairement exprimé est l'anéantissement du groupe. **Les victimes sont dangereuses et coupables puisqu'il faut les tuer toutes. Toutes, sans exception, afin d'extirper la race de la surface de la terre. On atteint là le point extrême du crime collectif, la forme la plus radicale de la relation bourreau-victime, marquée par l'absence de salut pour la victime.** Quels que soient son âge, son sexe, sa position

sociale, elle est condamnée à disparaître parce qu'elle existe, ou même parce qu'elle risque d'exister. La technique est inventée au fur et à mesure, en fonction de l'expérience et des moyens techniques, par des bourreaux qui disposent d'une licence de tuer en toute impunité.

En outre, ce crime-là est sans aucun profit matériel. Les victimes n'ont pas de territoire à prendre et on les avait dépouillées bien avant qu'on ne se décide à les tuer, alors qu'on pensait s'en débarrasser en les expulsant du pays. La défaite de l'Allemagne nazie, sa reddition sans conditions permettent d'administrer la preuve de l'intention criminelle. En 1945, le monde est convaincu qu'un crime monstrueux, sans précédent a été perpétré. Les bourreaux et les victimes sont clairement désignés, les uns coupables, les autres innocentes. Pourtant une tentative de déni s'ébauchera quelques décennies plus tard, un discours de haine tenu hors de l'université, dans le cloaque de l'extrémisme, qui ne trouble que ceux qui demandent à l'accréditer, mais qui, avec l'avènement de moyens incontrôlables de l'information sur le réseau, éclabousse et représente un danger à dénoncer et à combattre. Le négationnisme est, une fois encore, la mise en accusation de la victime, sans considération pour l'incohérence du propos : elle a imaginé toute cette histoire ; elle a fabriqué un bourreau ; ni chambres à gaz, ni mise à mort.

3. Le génocide des Tutsi du Rwanda

On peut aussi parler de génocide rwandais, de génocide des Tutsi. Au Rwanda, le génocide de 1994 est la conséquence indirecte de l'intervention d'un tiers : le colonisateur évangéliste. Il bouleverse une société traditionnelle en lui appliquant ses préjugés raciaux et ses repères ethniques. Or, cette royauté très structurée était répartie en groupes différents mais non antagonistes et non immuables, chacun jouant un rôle défini dans l'ordre social. Ainsi Hutu, Tutsi et Twa vivent ensemble, parlent la même langue, ont la même culture. Ce ne sont pas des ethnies. Le colon impose l'ethnisme et le marque jusque sur la carte d'identité. D'autre part la perception d'une hiérarchie est renversée à la fin de la période de colonisation belge. Le Tutsi, minoritaire, jusqu'alors privilégié comme membre d'une élite dirigeante, devient la cible offerte au défoulement raciste du Hutu, majoritaire et dépositaire du pouvoir dès l'indépendance. Dès lors, après une longue phase de discrimination des Tutsi dans la société rwandaise, de la fin des années cinquante au début des années quatre-vingt dix, la culpabilité de la victime et la menace qu'elle constitue deviennent les thèmes centraux d'une propagande de haine qui va s'intensifiant dès l'ouverture du conflit avec le FPR. Très vite, l'alternative génocidaire est posée : eux ou nous.

Ici le bourreau n'est pas un appareil d'État, mais une faction extrémiste menacée de perdre son pouvoir dès qu'est signé le compromis d'Arusha. La situation de guerre est suspendue, mais provisoirement. Elle est réveillée par le début du génocide. Elle s'achève par la défaite des bourreaux, mais alors que le génocide est presque consommé. Les conditions de l'exécution sont marquées par l'extrême brièveté des relations bourreaux-victimes. Rassemblées ou isolées, celles-ci sont aussitôt tuées, le plus souvent à l'arme blanche. Ni emprisonnement, ni camp. Paradoxalement, ce sont les bourreaux qui, au terme d'un exode forcé vont connaître les camps de regroupement, la fuite et la prison. L'évidence du génocide est immédiate, diffusée en direct par l'image, mais vite escamotée, plus ou moins délibérément par le spectacle toujours médiatique des camps, des menaces de famine et d'épidémie, sans que l'opinion publique occidentale réalise bien qu'elle s'apitoie sur les assassins. Il est vrai qu'il y a plus de bourreaux

que de victimes : c'est tout un peuple stimulé par la propagande de haine et/ou par la bière qui s'acharne à tuer les Tutsi du Rwanda.

Après le génocide, le déni du bourreau est individuel. Il ne nie pas le fait du génocide, mais sa participation à ce crime collectif. Le génocide dure cent jours, mais des actes individuels de répression et de vengeance se poursuivent à partir des camps du Zaïre, pendant et après la chute de Mobutu, pour effacer les traces et supprimer les témoins. La confusion entre bourreaux et victimes est entretenue par l'impossibilité de juger des hommes entassés par milliers dans des prisons, sans que leur culpabilité ait été prouvée et elle impose le recours aux tribunaux populaires des collines. Ainsi, à partir d'une situation simple – une culpabilité des Tutsi fabriquée et une menace majorée, une élimination massive et rapide des Tutsi –, le retour au pouvoir de Tutsi qui sont en majorité des émigrés venus de l'Ouganda ou d'ailleurs tend à renverser les relations bourreaux-victimes, des relations étroites puisque les deux groupes cohabitent et que les rares survivants habitent, dans les collines, au contact des meurtriers de leur famille.

Je voudrais, pour terminer ce trop bref exposé, faire trois remarques :

- **Dans un génocide, le bourreau n'est pas un individu, mais un pluriel, disposé le long d'une chaîne plus ou moins longue de persécutions, mais qui comprend au moins trois maillons : le concepteur, le décideur, l'exécuteur.** L'éclairage est bref, le temps carcéral où s'épanouit la relation bourreau-victime réduit ou absent. Les victimes, dans leur très grande majorité, sont mortes. Elles n'ont même pas la possibilité qu'aiment à souligner les études sur ces deux protagonistes de devenir un jour des bourreaux. Le génocide est une prise massive de vies humaines, l'interruption brutale, à l'échelle de la majorité d'un groupe, de l'existence de civils innocents, plongés dans un drame qu'ils n'ont pas déclenché.
- **Les survivants sont rarement des rescapés, mais ce sont leurs récits qui frappent le témoin et s'inscrivent dans la mémoire collective.** Le récit de la victime rescapée de l'enfer souligne la différence entre ces trois génocides : enfants ou femmes enlevés et convertis de force pour les Arméniens ; quelques milliers d'adultes juifs échappant à Auschwitz, car les rescapés des quatre centres polonais de mise à mort sont moins d'une centaine ; blessés à la machette guérissant de leurs blessures dans les collines ou les forêts du Rwanda. **En fait, la majorité des survivants, victimes certes d'un système criminel, mais restées à distance du bourreau, doivent leur salut à la fuite et à la dissimulation. Ils sont demeurés en marge du processus de destruction** parce qu'ils ont pu gagner l'étranger, qu'ils sont demeurés dans des poches de sécurité (pour les Arméniens et, un temps, pour les Juifs), qu'ils ont été cachés par la population ou qu'ils ont organisé eux-mêmes leur cachette.
- **Dans ce temps long que représente un génocide – temps long si on inclut la période de maturation de l'intention criminelle –, une transformation s'opère tant chez la victime que chez le bourreau. On retrouve alors l'habitude de déshumanisation des deux protagonistes** : le premier rompt plus ou moins brutalement les barrières morales qui le protègent du meurtre ; le second perd son sentiment d'appartenance pleine et entière à la communauté des humains. La guerre coupe les liens et simplifie tout : le mal devient banal, le bien exceptionnel. Reste une question : pourquoi le bourreau dont la fonction est ici de sélectionner et de mettre à

mort prend-il parfois plaisir à faire souffrir ? La cruauté du bourreau, son éventuel sadisme, sont des pathologies que le psychologue ou le sociologue traite mieux que l'historien. Je leur abandonne le soin de l'analyser, craignant si je m'y risque de tomber dans les poncifs.

Principales pistes de réflexion dégagées lors du débat qui a suivi :

- Plusieurs participants, se référant aux **techniques traumatiques** qui peuvent être utilisées dans la fabrication de bourreaux, telles que les a présentées Françoise Sironi, ont évoqué les systèmes de formations militaires (en particulier dans certaines unités d'élites) ou en milieux sportifs, très similaires. Il s'agit ni plus ni moins de techniques de conditionnement. Où situer alors le glissement, si glissement il y a ? Un participant a souligné également que des techniques similaires avaient été utilisées également dans l'entraînement d'agents destinés à être envoyés en France pour la Libération ou dans la résistance. Françoise a souligné la participation fréquente de médecins et de psychologues à la formation des tortionnaires, en tant que « conseillers techniques ». Certains ont rappelé que s'il y avait technicisation au niveau individuel, les massacres étaient pensés par d'autres au niveau collectif. Il y a toute une dimension du politique qu'il ne faut pas oublier ; on peut même parler de technique de gouvernance. Des entrepreneurs politico-militaires vont diriger, penser tout ça.

- Cette intention a des conséquences: fabriquer une psychologie particulière liée au contexte, à la situation installée par ces entrepreneurs politico-militaires. On ne peut donc parler ni de personnalité antérieure, ni d'un phénomène de « bascule » (à supposer que la Psychologie soit en mesure de définir les mécanismes que cela sous-tend). Nous sommes plutôt dans le cas de figure de l'initiation traumatique par l'action violente. **Ce sont des situations qui produisent des manières de penser et de se comporter, des psychologies.** Ceci n'est pas dit pour justifier les actions des tortionnaires, mais pour démontrer les mécanismes psychologiques dans cette « zone » de fonctionnement psychique, et pour pouvoir mieux traiter ceux qui en font les frais. Il existe un lien entre les méthodes de torture utilisées et des comportements psychologiques. Tel est le cas de personnes chez qui Françoise a remarqué un réel empressement pour s'auto-déprécier, se juger coupable de tout. Elle a pu établir une corrélation positive entre l'utilisation d'une méthode de torture particulière, la torture par suspension, et ce comportement d'auto-dépréciation. En fait, quand vous êtes suspendu pendant des heures, c'est le poids de vos propres organes qui, inversés, pèsent les uns sur les autres, occasionnant une douleur importante et une suffocation insupportable. C'est « par la faute » du poids de vos propres organes que vous souffrez. La pensée sous la torture n'est pas la même qu'à l'état de non-torture. Pendant des heures, la victime ne pense qu'à ses organes, et à la douleur qu'ils lui occasionnent, et ce en étant dans un état de grande frayeur et d'incertitude par rapport à l'issue (mortelle?). Yves Ternon a également souligné l'importance des mises en situation ; elles reviennent d'un cas à l'autre : **on tue pour rester dans le groupe, être reconnu dans le groupe ou bien on veut faire comme les autres** ; celui qui résiste est exceptionnel car c'est les siens qu'il agit. Au Rwanda, au café, pendant le génocide, on se vante d'avoir tué. Il convient de souligner la fragilité avec laquelle on peut passer de la protection à la destruction et la variation des positions adoptées. Toutes les situations se présentent ; il est impossible d'établir des catégories. A ce sujet, Françoise Sironi a souligné deux points, à son avis cruciaux pour comprendre ce processus au niveau individuel :

- La cohérence psychique n'est pas innée. Elle s'acquiert (ou pas) tout au long d'une vie. Nous sommes apparemment constitués de différents « noyaux » (concept de José Bleger) ou « zones psychiques » hétérogènes, contradictoires.
 - L'individu a un besoin de cohésion : lorsqu'il se trouve dans une situation contradictoire, il va avoir tendance à réduire les incertitudes psychologiques et pour ce faire être prompt à dénier, à refuser de voir la réalité des faits.
- La question de la dé-complexification, de la simplification de l'humain et du monde, de l'instauration d'un code binaire (propre – sale, bon – mauvais) : il faut aller plus loin pour réfléchir à ce que produit ce genre de situations. **Les empreintes sont importantes, de même que la transmission des processus.** A ce propos Bernard Doray a évoqué l'effet « boule de neige » : il y a une sorte de banalisation, la confusion s'installe dans la société. Mentionnant le livre d'Ilany Kogan, *Le cris des enfants sans voix* (Ed. Delachaux et Niestlé), il évoque **l'importance de la transmission non verbale. Très vite, on se rabat alors du côté du fantasme, du non-narratif. On peut imaginer que cela ait des effets dans la société, surtout lorsqu'il y a une forte concentration de victimes.** Quels sont ceux qui refusent ? Cela dépend-il de la complexité des appartenances antérieures ? Est-on alors moins exposé au basculement dans le simplisme ? Pour Françoise Sironi, cela ne suffit pas. Il faut prendre en compte la « fabrication », l'initiation délibérément organisée ou induite par la situation vécue, du fait de la haute fréquence des ingrédients suivants : frayeur, risque de mort, transgressions multiples, situations vécues hors des lois communes de l'humanité.... Ces expériences « saisissent » un être et ont un effet durable.
- Evoquant notamment le comportement des soldats russes en Tchétchénie, Anne Le Huérou a souligné le lien entre les violences commises sur les victimes et celles courantes au sein de l'armée elle-même (pratiques de bizutage, univers des prisons...). Ceci pose la question du **statut de la violence dans une société donnée : continuité ou rupture ?** A propos du Rwanda, Fabienne Hara a évoqué la continuité entre la violence subie au sein d'une organisation de guérilla (comme le FPR) et celle que l'on fait subir. Où s'arrête la violence ? La boulimie de meurtre s'arrête-t-elle quand on a beaucoup tué ? Est-il possible de revenir dans les limites de la vie et de la mort ? Françoise Sironi a répondu que ceux qui ont participé à la violence politique (dans ce cas de figure) ont tendance à se mettre en situation de violence (contre les autres et contre eux-mêmes). Elle a souligné combien, dans de tels cas, il était important, lors du parcours psychothérapique, de reconstruire la capacité d'empathie auprès de ceux à qui elle a été délibérément extirpée. Pour ce faire, il est nécessaire de **refaire fonctionner une pensée sur l'autre** : en faisant l'analyse détaillée de **l'intentionnalité de l'autre**, ennemi vu à portée de fusil, de travailler sur les actes de bravoure qui ont existé du côté de l'ennemi et dont ils ont été témoins. Tous ont un ou plusieurs souvenirs de cette nature : ingéniosité tactique, résistance sous la torture... : c'est d'**un processus de ré-humanisation dont il est question.**